

Pôle Développement Urbain et Coopération Métropolitaine
Service Environnement et Cadre de Vie
Tél. : 05.34.41.59.73 – Fax : 05.34.41.59.86
E-mail : b.delmas@grandtoulouse.org

Affaire suivie par : **Blaise DELMAS**

Nos réf. : Env/GB/MB/SH/BD/08.164
Objet : aménagements cyclables du Cancéropôle

Monsieur Julien SAVARY
Association Vélo
AF3V
5 avenue Collignon
31200 TOULOUSE



Monsieur,

Par courriers datés des 7 et 8 juillet derniers, vous sollicitez le Grand Toulouse pour l'aménagement cyclable du Cancéropôle et de ses accès.

Comme indiqué lors de la réunion du 4 juillet dernier, je vous confirme les éléments suivants :

- les aménagements cyclables du Cancéropôle (piste principale orientée nord/sud et quatre pistes perpendiculaires entre cette piste et la route d'Espagne) devraient être réalisés dans le courant de l'année 2009 par le Grand Toulouse,
- la jonction au sud du Cancéropôle vers Portet-sur-Garonne est prévue à plus long terme par le Grand Toulouse, depuis la piste nord/sud par l'impasse Palayre jusqu'à la route d'Espagne,
- au nord, l'itinéraire cyclable sera poursuivi par la ville de Toulouse, en coordination avec le Grand Toulouse, vers le centre-ville entre la piste nord/sud du Cancéropôle et l'aménagement existant sur la digue qui rejoint la rue Sainte-Odile.

Concernant l'aménagement cyclable le long de la route d'Espagne, celui-ci sera réalisé en 2009/2010 :

- par le Grand Toulouse entre le périphérique et le chemin des Silos,
- par le Conseil Général (en coordination avec le Grand Toulouse) jusqu'au giratoire Dide.

Pour le détail des travaux, je vous invite à contacter le service Aménagement et Développement Urbain du Grand Toulouse au 05.34.41.92.18 ou le Conseil Général pour les sections qui les concernent.

Enfin, concernant les projets d'aménagements cyclables sur le chemin de la Loge et la traversée de la Garonne, le Grand Toulouse est bien conscient de leur caractère majeur et prend bien en compte votre demande. D'ailleurs, ces projets sont inscrits dans le programme pluriannuel de résorption des discontinuités cyclables proposé par la ville de Toulouse. Leur programmation n'est toutefois pas actée pour le moment par le Grand Toulouse, compte tenu des difficultés techniques et financières de cette liaison.

Je me tiens à votre disposition pour des informations complémentaires et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Vice-président,
Président de la commission « Environnement et
Bases de Loisirs »

Georges BEYNEY

